



## Sanofi annonce sa nouvelle structure en Entités mondiales pour stimuler sa croissance future

- Une spécialisation renforcée et une focalisation accrue sur les facteurs de croissance
- Trois nouvelles Entités mondiales : Médecine générale et Marchés émergents, Médecine de spécialités, Diabète et Cardiovasculaire
- Peter Guenter, David Meeker et Pascale Witz nommés pour diriger les nouvelles Entités mondiales
- Olivier Charmeil et Carsten Hellmann continueront à diriger Sanofi Pasteur et Merial
- Une nouvelle structure focalisée, qui simplifie l'organisation pour stimuler la croissance

**Paris, le 15 juillet 2015** - [Sanofi](#) annonce aujourd'hui son intention de faire évoluer ses activités avec la création de cinq Entités mondiales : Médecine générale et Marchés émergents, Médecine de spécialités, Diabète et Cardiovasculaire, Sanofi Pasteur et Merial. Cette nouvelle structure sera mise en place au début de janvier 2016. Les processus légaux et la consultation des partenaires sociaux se dérouleront selon les textes en vigueur.

Sanofi est constitué d'un ensemble de sociétés qui représentent plus d'un siècle d'expérience de l'industrie pharmaceutique. Cet héritage a permis à Sanofi de fournir des traitements très innovants pour répondre à l'évolution des besoins des patients, des professionnels de santé et des clients. Avec le potentiel de lancer jusqu'à six nouveaux médicaments en 2015, et près d'un nouveau médicament tous les six mois entre 2016 et 2018, Sanofi est désormais prêt à générer une croissance importante.

*« Pour Sanofi, cette nouvelle organisation est un gage de simplification et de focalisation pour optimiser sa croissance », a indiqué Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi. « C'est une étape nécessaire pour s'assurer que les nouveaux médicaments et vaccins de Sanofi consolideront un historique de thérapies innovantes. »*

L'entité mondiale Médecine générale et Marchés émergents sera dirigée par Peter Guenter. Elle regroupera les produits matures, les génériques, la santé grand public ainsi que l'ensemble de l'activité pharmaceutique des marchés émergents de Sanofi.

L'entité mondiale Médecine de spécialités sera dirigée par David Meeker. Elle rassemblera, sous la bannière Sanofi Genzyme, les médicaments de Sanofi destinés à traiter les maladies rares, la sclérose en plaques, l'oncologie et l'immunologie, ainsi que les deux produits biologiques expérimentaux sarilumab et dupilumab.

L'entité mondiale Diabète et Cardiovasculaire sera dirigée par Pascale Witz et regroupera les traitements du diabète et les médicaments cardiovasculaires de Sanofi, qui comprennent notamment Praluent (alirocumab), actuellement en cours d'examen par la FDA des Etats-Unis et l'Agence européenne des Médicaments (EMA).



Sanofi Pasteur et Meril sont toutes deux des Entités mondiales et continueront à gérer leur portefeuille actuel de vaccins et de produits de santé animale. Olivier Charmeil et Carsten Hellmann continueront à diriger respectivement Sanofi Pasteur et Meril.

La logique de mondialisation, qui prévaut dans la Recherche & Développement et les Affaires industrielles, s'appliquera à l'ensemble des fonctions de l'entreprise, renforçant ainsi l'appui aux entités mondiales.

La composition du Comité Exécutif demeure inchangée. Les fonctions de direction annoncées aujourd'hui seront effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

### **Déclarations prospectives Sanofi**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2014 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2014 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*

---

## Contacts :

### Relations Presse

Greg Miley  
Tél.: + 33 (0) 1 53 77 46 46  
[mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com)

### Relations Investisseurs

Sébastien Martel  
Tél.: + 33 (0) 1 53 77 45 45  
[ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com)